

En tant que signataire de la Charte biodiversité

Je m'évalue !

ÉTAPE 1 : ÉTUDE / PROSPECTION & DÉVELOPPEMENT

Structure : VSB énergies nouvelles

Présentation : Depuis plus de 20 ans, VSB énergies nouvelles développe, finance, construit et exploite des centrales d'énergies renouvelables - parcs éoliens terrestres et centrales solaires. Avec plus de 120 collaborateurs en France répartis sur 6 agences, VSB couvre l'ensemble de la chaîne de valeurs d'un projet d'énergie renouvelable. Les équipes VSB accompagnent la transition énergétique sur et avec les territoires.

Contact : Stéphane Michaut – Directeur Développement

Téléphone : 04 66 70 71 83

Adresse email : stephane.michaut@vsb-energies.fr

Nom du projet valorisé : NC

Localisation (Nom - Numéro de département) : NC

1. INTÉGRER la biodiversité comme un élément d'aide à la décision dès le démarrage du projet

Réalisez-vous des pré-diagnostic écologiques et environnementaux ?

Comment influencent-ils vos décisions ?

Les états initiaux (étude de 4 saisons sur le site) constituent à notre sens le seul indicateur fiable pour les prises de décision car les pré-diagnostic, principalement basés sur la bibliographie, ne permettent pas d'évaluer de manière suffisamment précise la sensibilité d'un site. En cas d'abandon, le coût est supérieur mais c'est un risque que nous préférons à une prise de décision non fondée.

Les états initiaux complets nous permettent de définir une implantation en tenant compte de ces principaux enjeux mais aussi de commander des études complémentaires si des sensibilités fortes ou des incertitudes sont révélées. Outre l'implantation, le choix des accès et le raccordement sont définis à partir des enjeux identifiés.

Sur un projet par exemple, nous avons décidé d'isoler un poste de livraison avec une éolienne afin d'éviter de devoir creuser une tranchée en forêt pour relier les deux éoliennes à un même PDL. C'est un coût financier pour le développeur mais qui permet de réduire le coût écologique du projet.

Avez-vous mis en œuvre d'autres moyens ? Partagez votre expérience.

Avant même l'initiation d'un projet, VSB EN réalise un premier travail d'identification des zones propices à l'éolien, tenant compte de contraintes réglementaires, techniques et environnementales. Ainsi, dès le départ, VSB EN exclut certaines zones d'enjeux (ZNIEFF2, Natura 2000, ZICO, ZPS, ZSC, Zones humides, PNR, etc.).

Par la suite, et toujours en amont de la phase d'étude, les différents échanges avec les habitants, collectivités locales, associations de chasse (ou autre), nous permettent d'identifier des potentielles zones d'enjeux à l'échelle de la zone du futur projet.

Sur un projet dans le Grand Est où nous avons repéré un enjeu Milan royal, nous avons échangé avec le gestionnaire d'un parc voisin qui avait mis en place un système d'effarouchement. L'analyse de leurs données nous a permis, d'une part, de caractériser très précisément la présence de l'espèce sur le site sur une année complète et, d'autre part, de vérifier l'efficacité du système d'effarouchement (qui s'est révélé très efficace).

2. RÉALISER des études faune flore avec une pression d'inventaires appropriée

Adoptez-vous vos protocoles en fonction des sites et des enjeux qu'ils présentent ?

Comment prenez-vous en compte les résultats ?

Nous nous attachons à appliquer à minima la pression d'inventaire requise par le protocole national des études d'impact relative à des projets éoliens. Puis, si les premiers inventaires démontrent la présence d'une espèce jugée particulièrement sensible ou protégée, des études complémentaires sont effectuées pour d'une part, caractériser la présence de l'espèce sur et autour de la zone et d'autre part, d'éventuellement spécifier son statut de nicheur. Ces études complémentaires peuvent être réalisées par le bureau écologique référent sur le projet ou par d'autres intervenants. Notamment, la LPO et l'ONF disposent de bases de données intéressantes, parfois une association locale (ex : ReNARD sur Barbaise-Jandun, CPEPESC en Haute-Saône). **Ex. 1** : sur un site présentant une activité chiroptérologique forte, nous avons commandé une étude précise de ce mammifère, indépendamment des autres paragraphes constituant le volet écologique. Selon le type de site et le type d'espèces présentes, les méthodologies sont adaptées pour recenser et qualifier au mieux la présence des espèces. Toutes les méthodologies utilisées sont reconnues par les services de l'état. **Ex. 2** : pour un projet en forêt, des visites complémentaires sur site ont été effectuées afin de référencer précisément les mares au droit du projet. Ces éléments complémentaires ont amené à une restructuration quasiment totale des accès aux éoliennes et parfois même des emprises permanentes et temporaires afin de proposer le projet de moindre impact.

Avez-vous développé des protocoles innovants ? Partagez votre expérience.

Protocole Cigogne Noire à Vaux-Vilaine pour identifier les espaces vitaux, recenser les nids et identifier les zones d'alimentation avec la mise en place de détecteurs photo. **Partenariat avec la LPO** pour suivre les déplacements d'individus bagués de Grues Cendrées et en déduire les zones de nidification / nourrissage.

3. ÉTABLIR un dialogue constructif autour de la biodiversité avec les services instructeurs et les territoires en amont

Quel dialogue mettez-vous en œuvre avec les services instructeurs (et les structures, organismes, associations actives en charge de ces sujets ?)

Lorsqu'elles sont réceptives, nous organisons des réunions de concertation avec les services de l'État (DREAL et/ou DDT). Nous avons systématisé le recours au passage en réunions de cadrage (ou pôle ENR selon les régions) pour tous nos projets. Nous avons également été amenés à rencontrer d'autres acteurs comme l'ONF ou avons fait appel à des associations locales. L'implication d'un maximum de parties prenantes est un élément clé pour la réussite des projets. Celle-ci peut intervenir en amont du projet et nous n'hésitons pas à solliciter certaines organisations pour nous donner leur avis quant à l'implantation ou le choix des accès.

Quelles sont les bonnes expériences que vous souhaitez voir se renouveler ? Partagez votre expérience.

Sur certains projets, les échanges avec l'ONF sont très constructifs. Les intérêts d'un développeur, d'un bureau d'étude naturaliste ou de l'ONF peuvent parfois totalement se rejoindre et permettre une bonne collaboration. *En voici un exemple concret : sur un projet en forêt, certaines parcelles étaient plantées de Pins Weymouth, très mal adaptés à la région et dans un état sanitaire préoccupant. Dans un premier temps, les emprises du projet ont été prévues autant que possible sur ces parcelles afin de préserver d'autres essences plus intéressantes d'un point de vue environnemental (et économique pour l'ONF). Dans un second temps, il a été décidé de valoriser les parcelles de Pins Weymouth restantes pour compenser les impacts résiduels du projet. Ainsi, le projet éolien permettrait la conversion de ces parcelles de résineux en parcelles de feuillus, un bénéfice environnemental que les communes n'auraient pu envisager autrement. Une zone défrichée temporairement (pour une aire de retournement des camions) sera également réservée à la création de mares, une compensation environnementale intéressante notamment pour les amphibiens présents dans le massif.*

4. COMMUNIQUER sur le projet pendant la phase d'instruction

Avez-vous communiqué spécifiquement sur la biodiversité ?

Quel retour en avez-vous eu ?

La communication est axée en fonction des problématiques identifiées et des préoccupations des élus et des riverains. Les riverains sont souvent davantage préoccupés par les problématiques paysagères ou acoustiques. Néanmoins nous sommes totalement transparents et lorsqu'il y a un enjeu, nous pouvons détailler les mesures prévues pour réduire les impacts (bridage, système d'effarouchement, aménagement de zones de chasse, etc.). Sur chacun de nos projets, la thématique environnementale et l'impact sur la biodiversité font l'objet à minima d'une permanence d'information menée sur le territoire et basée sur le retour des états initiaux, puis sur les impacts attendus. Dans le cadre d'un projet largement porté par les élus locaux par exemple, des réunions de concertation sont réalisées sur les différentes études menées. Ainsi, une réunion a été dédiée entièrement à l'état initial écologique. Cette concertation a été l'occasion pour les riverains ainsi que pour les associations de protection de l'environnement de poser de nombreuses questions à l'expert naturaliste présent pour l'occasion.

La méthodologie utilisée par le bureau d'étude avait d'ailleurs fait l'objet de questionnements de la part de certaines associations, auxquelles nous avons proposé par la suite une réunion de travail pour en discuter. Au cours de l'enquête publique, nous pouvons être amenés à échanger sur des sujets spécifiques liés à la biodiversité (ex : Proximité du Bois de Riencourt – Projet éolien de Riencourt). Les riverains (6km autour du projet) nous soumettent différentes questions par courrier, mail ou via le registre de questions disponible en mairie, et nous synthétisons nos réponses dans un mémoire à destination de tous.

Quels outils spécifiques avez-vous développé ? Partagez votre expérience.

Chaque projet fait l'objet d'un site internet qui peut servir de plateforme où diffuser les conclusions de nos études et réponses aux questions. Des permanences d'information, sondages en porte-à-porte, sont également mis en œuvre pour échanger directement à ce sujet. Enfin, des visites de sites en cours de construction ou en service sont également organisées avec les locaux et les riverains dans un but pédagogique.

Pour CONCLURE

Quels sont les futurs engagements que vous souhaitez prendre et à quelle échéance ?

Dans le cadre de prestations de gestion technique et d'exploitation pour des propriétaires de parcs, VSB est amenée à sans cesse innover et optimiser la production de parc éolien. Cette expérience acquise sur ces 20 dernières années et les nouvelles technologies innovantes permettent aujourd'hui de très bons résultats en matière de protection de la biodiversité. Le développement de projets au sein de VSB énergies nouvelles intègre ces problématiques, l'objectif étant de les anticiper au maximum.